

---

**MOTION DEPOSEE PAR LE GROUPE MINORITAIRE « OSONS  
L'ALTERNATIVE CITOYENNE » POUR UNE POLITIQUE DE L'ARBRE A  
SAINT-ANDRE**

---

Nous proposons une motion visant à définir une stratégie de protection et de valorisation du patrimoine arboré à Saint-André-Lez-Lille. Par cette motion, nous formulons le vœux d'un renforcement des dispositifs existants et d'un engagement collectif sur cet enjeu de biodiversité.

Cette politique de l'arbre à Saint-André doit s'appuyer sur le principe éviter-réduire-compenser

Eviter en protégeant notre patrimoine arboré public et privé à travers les dispositifs réglementaires existants ;

Réduire en limitant l'impact des projets urbains et de voirie sur les arbres ;

Compenser en adoptant une règle : pour chaque arbre abattu, trois arbres replantés, avec un encadrement concernant les âges et les essences locales et adaptées.

Pour mettre en œuvre le principe éviter-réduire-compenser, nous proposons de définir une feuille de route s'appuyant sur :

- un diagnostic participatif précis du patrimoine arboré (public et privé) et une évaluation des risques
- une stratégie globale de reconquête des espaces imperméabilisés (cours d'école, parking, ... à naturaliser)
- un renforcement des cahiers des charges des projets urbain et un contrôle des engagements des promoteurs à la livraison des programmes immobiliers
- un budget et un plan annuel de plantations
- une participation des habitants, notamment les enfants, dans la démarche pédagogique de plantation et de protection
- une valorisation des bénéfices environnementaux, sociaux et économiques de l'arbre et de la nature en ville auprès des habitants.

Madame le Maire, nous vous proposons d'adopter cette motion et de mettre en application cette stratégie de protection et de valorisation du patrimoine arboré à Saint-André-Lez-Lille.

<p><b>NON ADOPTÉE</b> <b>7 VOIX POUR (GROUPE MINORITAIRE)</b> <b>26 VOIX CONTRE (GROUPE MAJORITAIRE)</b></p>
--

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire,

**Conseil Municipal du 15 décembre 2020**

Envoyé en préfecture le 21/12/2020

Reçu en préfecture le 21/12/2020

Affiché le



ID : 059-215905274-20201215-MOTION\_151220-DE

Elisabeth MASSE

*Conseil Municipal du 15 décembre 2020*